

Conversion et pénitence

« Depuis Pâques, c'est l'Esprit Saint qui *confond le monde en matière de péché* (cf. Jn 16, 8-9), à savoir que le monde n'a pas cru en Celui que le Père a envoyé. Mais ce même Esprit, qui dévoile le péché, est le Consolateur (cf. Jn 15, 26) qui donne au cœur de l'homme la grâce du *repentir et de la conversion* (cf. Ac 2, 36-38 ; cf. Jean-Paul II, DeV 27-48). » **(1433)** Le temps du carême est ce temps favorable pour la conversion et la pénitence.

« La conversion au Christ, la nouvelle naissance du Baptême, le don de l'Esprit Saint, le Corps et le Sang du Christ reçus en nourriture, nous ont rendus " saints et immaculés " devant lui (Ep 1, 4), comme l'Église elle-même, épouse du Christ, est " sainte et immaculée " devant lui (Ep 5, 27). Cependant, la vie nouvelle reçue dans l'initiation chrétienne *n'a pas supprimé la fragilité et la faiblesse* de la nature humaine, ni l'inclination au péché que la tradition appelle la concupiscence, qui demeure dans les baptisés pour qu'ils fassent leurs preuves dans *le combat de la vie chrétienne* aidés par la grâce du Christ (cf. DS 1515). Ce combat est celui de la *conversion en vue de la sainteté* et de la vie éternelle à laquelle le Seigneur ne cesse de nous appeler (cf. DS 1545 ; LG 40). » **(1426)**

❖ Jésus appelle à la conversion

1427 Jésus appelle à la conversion. Cet appel est une *partie essentielle* de l'annonce du Royaume : " Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche ; *repentez-vous* et croyez à la Bonne Nouvelle " (Mc 1,15). Dans la prédication de l'Église cet appel s'adresse d'abord à ceux qui ne connaissent pas encore le Christ et son Évangile. Aussi, le Baptême est-il le lieu principal de la conversion première et fondamentale. C'est par la foi en la Bonne Nouvelle et par le Baptême (cf. Ac 2, 38) que l'on renonce au mal et qu'on acquiert le salut, c'est-à-dire la rémission de tous les péchés et le don de la vie nouvelle.

1428 Or *l'appel du Christ à la conversion continue* à retentir dans la vie des chrétiens. Cette *seconde conversion* est une *tâche ininterrompue* pour toute l'Église qui " enferme des pécheurs dans son propre sein " et qui " est donc à la fois sainte et appelée à se purifier, et qui poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement " (LG 8). Cet effort de conversion n'est pas seulement une œuvre humaine. Elle est le mouvement du " *cœur contrit* " (Ps 51, 19) attiré et mû par la grâce (cf. Jn 6, 44 ; 12, 32) à répondre à l'amour miséricordieux de Dieu qui nous a aimés le premier (cf. 1 Jn 4, 10).

1429 La seconde conversion a aussi une dimension communautaire. Cela apparaît dans l'appel du Seigneur à toute une Église : " *Repens-toi !* " (Ap 2, 5). S. Ambroise dit des deux conversions que, dans l'Église, " il y a l'eau et les larmes : l'eau du Baptême et les *larmes de la Pénitence* " (ep. 41).

+ La pénitence intérieure :

1430 Comme déjà chez les prophètes, *l'appel de Jésus à la conversion et à la pénitence ne vise pas d'abord des œuvres extérieures*, " le sac et la cendre ", les jeûnes et les mortifications, mais la conversion du cœur, la pénitence intérieure. Sans elle, les œuvres de pénitence restent stériles et mensongères ; par contre, la conversion intérieure pousse à l'expression de cette attitude en des signes visibles, des gestes et des œuvres de pénitence (cf. Jl 2, 12-13 ; Is 1, 16-17 ; Mt 6, 1-6. 16-18).

1431 La *pénitence intérieure est une réorientation radicale de toute la vie*, un retour, une *conversion vers Dieu* de tout notre cœur, une cessation du péché, une *aversion du mal*, avec une

répugnance envers les mauvaises actions que nous avons commises. En même temps, elle comporte le désir et la *résolution de changer de vie* avec l'espérance de la miséricorde divine et la confiance en l'aide de sa grâce. Cette conversion du cœur est accompagnée d'une *douleur et d'une tristesse salutaires* que les Pères ont appelées *animi cruciatus* (affliction de l'esprit), *compunctio cordis* (repentir du cœur) (cf. Cc. Trente : DS 1677-1678 ; 1705 ; Catech. R. 2, 5, 4).

1432 Le cœur de l'homme est lourd et endurci. Il faut que Dieu donne à l'homme un *cœur nouveau* (cf. Ez 36, 26-27). La conversion est *d'abord une œuvre de la grâce de Dieu* qui fait revenir nos cœurs à Lui : " Convertis-nous, Seigneur, et nous serons convertis " (Lm 5, 21). Dieu nous donne la force de commencer à nouveau. C'est en découvrant la grandeur de l'amour de Dieu que notre cœur est ébranlé par *l'horreur et le poids du péché* et qu'il commence à craindre d'offenser Dieu par le péché et d'être séparé de lui. Le cœur humain se convertit en regardant vers Celui que nos péchés ont transpercé (cf. Jn 19, 37 ; Za 12, 10) : « Ayons les yeux fixés sur le sang du Christ et comprenons combien il est précieux à son Père car, répandu pour notre salut, il a ménagé au monde entier la grâce du repentir. » (S. Clément de Rome, Cor. 7,4).

❖ La pénitence dans la vie chrétienne

1435 La conversion se réalise dans la vie quotidienne par des gestes de réconciliation, par le souci des pauvres, l'exercice et la défense de la justice et du droit (cf. Am 5, 24 ; Is 1, 17), par l'aveu des fautes aux frères, la correction fraternelle, la révision de vie, l'examen de conscience, la direction spirituelle, l'acceptation des souffrances, l'endurance de la persécution à cause de la justice. *Prendre sa Croix, chaque jour, et suivre Jésus* est le chemin le plus sûr de la pénitence (cf. Lc 9, 23).

1436 *Eucharistie et Pénitence*. La conversion et la pénitence quotidiennes trouvent leur *source* et leur nourriture dans l'Eucharistie, car en elle est rendu présent le sacrifice du Christ qui nous a réconciliés avec Dieu ; par elles sont nourris et fortifiés ceux qui vivent de la vie du Christ ; " elle est l'antidote qui nous libère de nos fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels " (Cc. Trente : DS 1638).

1437 La lecture de l'Écriture Sainte, la prière de la Liturgie des Heures et du Notre Père, tout acte sincère de culte ou de piété ravive en nous l'esprit de conversion et de pénitence et contribue au pardon de nos péchés.

1438 *Les temps et les jours de pénitence* au cours de l'année liturgique (le temps du *carême*, chaque *vendredi* en mémoire de la mort du Seigneur) sont des moments forts de la pratique pénitentielle de l'Église (cf. SC 109-110 ; CIC, can. 1249-1253 ; CCEO, can. 880-883). Ces temps sont particulièrement appropriés pour les exercices spirituels, les liturgies pénitentielles, les pèlerinages en signe de pénitence, les privations volontaires comme le jeûne et l'aumône, le partage fraternel (œuvres caritatives et missionnaires).

1439 Le *mouvement de la conversion et de la pénitence* a été merveilleusement décrit par Jésus dans la *parabole dite du fils prodigue* dont le centre est le père miséricordieux (cf. Lc 15, 11-24).

❖ Pénitence et indulgences

1471 La doctrine et la pratique des indulgences dans l'Église sont étroitement liées aux effets du sacrement de Pénitence. " L'indulgence est la *rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée*, rémission que le fidèle bien disposé obtient à

certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints " (Paul VI, const. ap. " Indulgentiarum doctrina ", Norme 1).

" L'indulgence est *partielle ou plénière*, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché " (ibid. Norme 2). " Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunts " (CIC, can. 994).

+ Les peines du péché :

1472 Pour comprendre cette doctrine et cette pratique de l'Église il faut voir que le péché a une *double conséquence*. Le *péché grave nous prive de la communion avec Dieu*, et par là il nous rend incapables de la vie éternelle, dont la privation s'appelle la "*peine éternelle*" du péché. D'autre part, *tout péché, même véniel*, entraîne un *attachement malsain aux créatures*, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la "*peine temporelle*" du péché. Ces deux peines ne doivent pas être conçues comme une espèce de vengeance, infligée par Dieu de l'extérieur, mais bien comme découlant de la nature même du péché. Une conversion qui procède d'une fervente charité peut arriver à la totale purification du pécheur, de sorte qu'aucune peine ne subsisterait (cf. Cc. Trente : DS 1712-1713 ; 1820).

1473 Le pardon du péché et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la remise des peines éternelles du péché. Mais *des peines temporelles du péché demeurent*. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, *d'accepter comme une grâce ces peines temporelles* du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la *pénitence*, à se dépouiller complètement du "*vieil homme*" et à revêtir "*l'homme nouveau*" (cf. Ep 4, 24).

+ Obtenir l'indulgence de Dieu par l'Église :

1478 L'indulgence s'obtient par l'Église qui, en vertu du pouvoir de lier et de délier qui lui a été accordé par le Christ Jésus, intervient en faveur d'un chrétien et lui ouvre le trésor des mérites du Christ et des saints pour obtenir du Père des miséricordes la remise des peines temporelles dues pour ses péchés. C'est ainsi que l'Église ne veut pas seulement venir en aide à ce chrétien, mais aussi *l'inciter à des œuvres de piété, de pénitence et de charité* (cf. Paul VI, loc. cit. 8 ; Cc. Trente : DS 1835).

Pour aller plus loin : - *Catéchisme de l'Église Catholique*, II^e partie, 2^e section, ch. 2, art. 4 : le sacrement de pénitence et de réconciliation : http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P44.HTM

- Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Reconciliatio et poenitentia* :

http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_02121984_reconciliatio-et-poenitentia_fr.html

Résolution pratique : - « La pénitence intérieure du chrétien peut avoir des expressions très variées. L'Écriture et les Pères insistent surtout sur trois formes : le *jeûne*, la *prière*, l'*aumône* (cf. Tb 12, 8 ; Mt 6, 1-18), qui expriment la conversion par rapport à soi-même, par rapport à Dieu et par rapport aux autres. » (**1434**)

- Quelles résolutions ai-je pris pour ce carême dans chacun de ces domaines ? Y suis-je fidèle ?

- Comme œuvre apostolique : ai-je fait connaître ce parcours de la Foi dans ma paroisse, auprès d'amis ?